

Compte-rendu du conseil d'administration du 26/04/23

Présents

Bernard Derain, Yves Oudelette, Dominique Decina, Pierre Crépaud, Suzette Talmot, Stéphane Petit, Daniel Rogie, Elisa Meunier (pouvoir mais arrivée en début de réunion), Anja Martens, Nicolas Dubois.
Priscilla Dubuis est malade et ne participe pas à la réunion.

Absents

Marc Guilbaud

Excusés

Jacques Mattéo (pouvoir), Patricia Clément (suppléant), Lisa Vitali (pouvoir), Patrick Desroches, Alain Pradier (pouvoir), Line Pageaud

CR CA du 18 janvier

Adopté.

Bilan et résultat 2022

Un résultat de 3 397 € avec 2 548 € affectés à la prime d'intéressement.

Un CA de 221 181 € et un taux de marge de 42 %

Un total de bilan à 462 940 €

Le CA est de 221 180 € et il se décompose « grossièrement » ainsi :

Visites guidées : 67 750 €

Visites « individuels » : 2 670 €

Audioguides : 5 708 €

Billetteries : 4 250 €

Prestations de service : 1 000 €

Marché de Noël : 2 350 €

Ventes de librairie : 10 400 €

Textiles : 10 000 €

Souvenirs boutique divers : 6 000 €

Produits du terroir : 54 000 €

Vins : 26 000 €

Le taux de marge que Bernard Derain avait jugé curieusement élevé l'an dernier se confirme cette année à 42 %.

Prime d'intéressement et de partage des richesses (ex-prime Macron)

La prime d'intéressement maxi avait été fixée à 1 000 € (au prorata du temps de présence) par salarié de plus de 3 mois d'ancienneté pour un CA de 200 000 € ; le montant global était plafonné à 75 % du résultat si bien qu'elle n'atteint qu'environ 300 €. Bernard Derain propose de compléter à hauteur de 700 € environ pour atteindre les 1 000 € en versant une prime de partage de la valeur (ex-prime Macron) de ce montant.

En la versant sur un compte d'épargne entreprise, la prime échapperait aux impôts.
Le montant versé aux alternants au titre de la prime de valeur serait égal au ¼ de celui versé aux permanents.
Avis favorable du CA

Adhésions 2024

Pour essayer augmenter le nombre d'adhérents actuellement en baisse, la commission Adhésions propose de mettre fin au système actuel de cotisations pros et de baisser le tarif à 45 € (actuellement 150 € pour une chambre d'hôte) avec un système de partenariats payants en plus. Le tarif pour les individuels est maintenu à 10 €. Pour les pros, nous étions au même tarif que Mâcon mais ce ne serait pas gênant de revenir à un tarif inférieur à Mâcon. Dans les anciens locaux, nous étions à 250 adhérents. Pour l'AG, les services offerts aux adhérents pour 45 € seront précisés.

Le montant de l'adhésion sera validé par l'AG.

Les services supplémentaires seront définis en commission Adhésions le 1^{er} juin et pourront être validés par le CA sans passer par l'AG.

Le CA accepte ce nouveau système et sa soumission à l'AG. Pour motiver leur (ré)adhésion en 2024, il faudra bien expliquer aux adhérents actuels et aux nouveaux adhérents potentiels ce que l'OT leur apportera avec l'adhésion de base à 45 € et les services supplémentaires.

Projet Plein Jeux / Hôtel-Dieu

La convention a été signée avec la Ville et le projet de Diverti Parc convient. Il y aura bien un festival de jeux dans la cour du musée : « Plein jeux sur l'Hôtel-Dieu »

L'HOD ouvrira du 3 mai au 30 septembre et le festival de jeux ira du 1^{er} juillet au 31 août.

Nous avons les ressources humaines nécessaires, ce qui n'est pas une mince affaire...

Un tarif a été défini pour les visiteurs de l'HOD. Il y a un tarif spécifique pour le festival de jeux qui sera transmis au CA dès le retour de Priscilla (tarifs transmis cf tableau ci-dessous). Anja précise qu'il y aura une expo temporaire (œuvres contemporaines sur le regard : Cocteau, Picasso...) avec accès gratuit par l'entrée séparée sans accès à l'HOD. Il y aura un contrôle à l'entrée des salles mais par la personne chargée de leur surveillance.

Tarifs Hôtel-Dieu (cf. mail Priscilla le 28/04)	2022	2023
Entrée plein tarif	6,00 €	7,00 €
Entrée tarif réduit	4,00 €	5,00 €
Plein jeux enfant (incluant entrée HOD)		5,00 €
Plein jeux adultes (sans entrée HOD)		1,00 €
Expo temp		gratuit

Recrutements saison 2023

Suite à la présentation d'un planning prévisionnel très serré, le bureau a souhaité que nous recrutions une salariée dès le mois d'avril. Bien que non prévue budgétairement (si nécessaire, les réserves financières permettent d'absorber le coût), cette embauche autorisera plus de souplesse dans l'agenda et moins de stress pour l'équipe qui, pour la partie guidage, sera plus disposée à des visites individuelles plus fréquentes.

Mariana, actuellement en emploi aidé malgré une solide expérience en langues étrangères et accueil, a fait l'objet d'un CDD de 2 mois. Elle ne connaît pas encore parfaitement le territoire mais fait parfaitement l'affaire à l'accueil où elle a très vite trouvé ses marques.

Pour la saison, nous avons recruté 2 personnes qui travailleront de juin ou juillet à fin août. Solène Monnot (qui était déjà là l'an dernier) fera le « tampon » sur certaines dates compliquées.

Organisation de l'AG

L'AG statutaire se fera à la salle des Arcades (au Pas Fleury) afin de permettre de la faire connaître.

Un apéritif sera proposé après la réunion.

Les membres du conseil d'administration à renouveler sont :

- Pierre Crépaud : membre actif
- Céline Linard : professionnelle (a vendu l'hôtel de Greuze en février, n'est donc plus candidate)
- Yves Oudelette : membre actif
- Alain Pradier : représentant d'association

Il y a plusieurs candidats en vue.

Questions diverses

- Photocopieur : le nouveau matériel nous donne pleine satisfaction, il est rapide, efficace et silencieux : « un bonheur ! » dixit Priscilla.
- Site internet : lancement du nouveau site internet. Pour rappel, ce site a été réalisé par le même prestataire que les OT de Cluny et Mâcon. Anja suggère d'ajouter une rubrique adhésions pour essayer d'attirer de nouvelles adhésions de pros et d'individuels en leur présentant ce que cela peut leur apporter. Pour le moment, le site n'est qu'en français et en anglais mais plusieurs langues sont prévues.